 **Points forts** : Cette Formation peut faire l'objet d'une certification CCE « Certification des Compétences en Entreprise, qui atteste de la maîtrise de la compétence acquise en situation professionnelle sur la base d'un portefeuille de preuves ou d'une étude de cas. Cette certification est éligible au titre du Compte Personnel de Formation (CPF). RS 5369

## Objectifs

### Module 1 : Établir le bulletin de paie et calculer les variables

- Identifier les principaux éléments du salaire
- Calculer les variables
- Établir des bulletins de paie simples

### Module 2 : Contrôler les charges sociales

- Calculer les cotisations sociales
- Valider les déclarations et le paiement des cotisations
- Contrôler la conformité des déclarations

## Programme

**Validez vos compétences en paie** par le passage de la certification *CCE Gérer la paie* en suivant 1 ou 2 modules dédiés.

### Module 1 : Etablir le bulletin de paie et calculer les variables

#### 1. Traitement des variables de paie et constitution du salaire brut

- Règlementation générale et comparatif Légal/Conventionnel
- Définition de la mensualisation
- Définition et calcul des éléments accessoires du brut : Heures supplémentaires, heures complémentaires, Avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail)

#### 2. Traitement des éléments constitutif du salaire net

- Définition des frais professionnels, des titres-restaurants
- Calcul de la saisie sur salaire
- Définition des primes et indemnités non soumises
- Distinction acompte et avance
- Calcul du prélèvement à la source

### Module 2 : Contrôler les charges sociales

#### 1. Établissement des cotisations sociales

- Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle
- Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles »
- Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative

Analyse des cotisation Prévoyances complémentaires : Prévoyance lourde, Frais de santé, ...

- Calcul du net imposable

#### 2. Contrôle du bulletin

- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux
- Pointage des bases et taux
- Traiter les cotisations sociales jusqu'à la DSN

## Démarche pédagogique

De nombreux cas pratiques pour acquérir toutes les bases techniques de la paie.  
Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

**Formateur** sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

## Public

**Module 1** : Toute personne nouvellement amenée à participer à l'élaboration de la paie dans l'entreprise.

**Module 2** : Toute personne participant à l'élaboration de la paie, souhaitant actualiser ses connaissances et conforter sa pratique

## Prérequis

**Module 1** : Pas d'exigence spécifique.

**Module 2** : Un minimum de pratique de la paie est souhaitable (éléments de base acquis).

**PRE REQUIS POUR LA CERTIFICATION** : Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.

## Évaluation/Validation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.


Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences Acquis.

Cette Formation peut faire l'objet d'une certification CCE « Certification des Compétences en Entreprise, qui atteste de la maîtrise de la compétence acquise en situation professionnelle sur la base d'un portefeuille de preuves ou d'une étude de cas. Cette certification est éligible au titre du Compte Personnel de Formation (CPF). Certificat enregistré à l'inventaire du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).


Taux de réussite à la certification (2022) : **92 %**

**5 453** personnes formées en 2022

## Dates de session

 194, rue de la Ronce  
76230 ISNEAUVILLE

 [www.ceppic.fr](http://www.ceppic.fr)

 Toutes nos formations  
sont réalisables  
sur mesure en  
intra-entreprise

## CONTACT

**Ophélie HIRACHE**

02.35.59.44.15

[ophelie.hirache@ceppic.fr](mailto:ophelie.hirache@ceppic.fr)